

inquiétudes ont aussi été exprimées concernant les dangers d'adopter un texte trop permissif pour la science et insuffisant quant à la protection des droits de la personne.

Le Canada appuie l'adoption d'une déclaration acceptable pour tous qui serait cohérente avec les principes existants de droit de la personne et comportant un équilibre avec les objectifs de promotion de la recherche. Nous croyons que des progrès notables ont été réalisés en ce sens au cours des récentes négociations. Lors de la Conférence générale, nous chercherons à discuter entre autres de la question de la représentation au sein du CIB qui poursuivra des activités liées à la Déclaration. De plus, le Canada travaillera en vue de renforcer certains articles de la Déclaration et afin de permettre un processus de consultation effectif dans son suivi.